

Arrêté N°2024 - 1282

Autorisant la manifestation « Cérémonie des bacheliers et des lauréats du brevet des collèges 2024 », au Palais des Sports et de la Culture

Le mercredi 24 juillet 2024

Le Maire de la Ville du Gosier, Madame Liliane MONTOUT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2212-5 ;

Vu le Code Pénal, notamment l'article R.610-5 ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le Code des Assurances ;

Vu la délibération n°CM-2020-5S-DAJ-78b en date du 12 novembre 2020, par laquelle le Conseil Municipal a fait le choix du mode de gestion en régie pour l'exploitation du Palais des Sports et de la Culture ;

Considérant le programme présenté par la direction du Cabinet en vue d'organiser la manifestation « **Cérémonie des bacheliers et des lauréats du brevet des collèges 2024** », le mercredi 24 juillet 2024 au Palais des sports et de la Culture ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les dispositions pour assurer l'ordre ainsi que la sécurité des manifestants et de la population ;

ARRETE

Article 1 – La manifestation « Cérémonie des bacheliers et des lauréats du brevet des collèges 2024 » est autorisée au Palais des Sports et de la Culture, le mercredi 24 juillet 2024 **de 14h30 à 18h00.**

Article 2 – L'organisateur devra se conformer aux horaires définis pour la durée de la manifestation comme indiqué à **l'article 1.**

Article 3 – Il appartient à l'organisateur d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

Article 4 – L'effectif du public est limité à 300 personnes.

Article 5 – La vente d'alcool du 3^{ème} au 5^{ème} groupe n'est pas autorisée.

Article 6 – Les infractions au présent arrêté seront sanctionnées par des peines prévues par l'article R.610-5 du Code Pénal.

Article 9 – Le présent arrêté est notifié à l'organisateur.
Une ampliation sera transmise, chacun en ce qui le concerne à :

- Monsieur le Directeur Territorial de la Police Nationale,
- Monsieur le Sous-Préfet,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale du Gosier,

Fait à Gosier, le 24 juillet 2024

Le Maire,

Liliane MONTOUT

